

Info licences 2015-2016

Les dates de la nouvelle saison : Du 1er septembre 2015 au 31 août 2016.

Pièce à fournir lors de l'inscription:

1. Chèque à l'ordre de l'**USNSP ATHLETISME** pour la licence.
2. Certificat médical daté de moins de 6 mois avec la mention "*pratique de l'athlétisme en compétition*".
3. Autorisation parentale pour les mineurs ou feuille de renseignements pour les majeurs, adresse email obligatoire.

Pensez à effectuer les formalités afin de pouvoir déposer votre dossier dès septembre (visite médicale et dépôt du dossier)

Les catégories d'âge

Voici les catégories d'âge pour la saison à venir à partir du 1er novembre

Eveil Athlétique : 2007/2008

Poussins 2005/2006

Benjamins : 2003/2004

Minimes : 2001/2002

Cadets : 1999/2000

Juniors : 1997/1998

Espoirs : 1994/1995/1996

Seniors : 1977/1993

Vétérans : 1976 et avant

Horaires des entrainements (stade intercommunal) :

Catégorie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eveil athlétique et poussins	-	-	14H15 à 16H15	-	-	-
Benjamins - Minimes	18h15-20h15 (minimes)	18h15-20h15 (benjamins)	18h15-20h15 (minimes)	-	18H15 à 20H15	10H15 à 12H15
Cadets à vétérans	18H15 à 20H15	-	18H15 à 20H15		18H15 à 20H15	10H15 à 12H15
Hors Stade	-		18H15 à 20H15		-	10h à 12h30
Marche nordique			9h00 à 11h			

Tarifs pour les licences 2015-2016

CATEGORIE D'AGE	COTISATION
Éveils d'athlétisme	100 euros
Poussins-poussines	100 euros
Benjamins-benjamines	100 euros
Minimes H et F	110 euros
Cadets cadettes	120 euros
Juniors H et F	120 euros
Espoirs H et F	120 euros
Seniors H et F	120 euros
Vétérans H et F	120 euros
Marche nordique	120 euros

Aide au paiement

- Tarif familial dégressif :
Déduire 10 euros pour le 2ème membre d'un même foyer, 15 euros pour le troisième.

Le 4ème sera inscrit gratuitement.

- Bons de la CAF (feuille verte) acceptés.
- Coupon sport
- Possibilité de payer en trois fois.



FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR L'ANNEE 2015-2016 pour la pratique de l'athlétisme à l'USNSP-A

Pour les majeurs

Nom :

Prénom :

Né le : / / Nationalité

Adresse: Code postal :

Ville:

N° tél domicile : Portable athlète :

Portable mère : Portable père :

Adresse mail : « Obligatoire »

Autorise le club à diffuser des photographies et résultats (site, presse)

Autorise le club à m'envoyer les nouvelles de l'association

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur régissant l'USNSP- Athlétisme.

À : le : / /

SIGNATURE DE L'ATHLÈTE

**AUTORISATION PARENTALE POUR L'ANNEE
2015-2016**
pour la pratique de l'athlétisme à l'USNSP-A

Pour les mineurs uniquement

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code postal :

Ville :

Autorise mon fils ou ma fille a pratiquer l'athlétisme dans à l'**USNSP-A**

Nom :

Prénom :

Né le :/...../

Nationalité :

Adresse mail athlète :

Adresse mail parents : « Obligatoire »

- Autorise le club à diffuser des photographies et résultats (site, presse)**
- Autorise le club à m'envoyer les nouvelles de l'association**
- Autorise mon enfant à rentrer seul ou avec un autre adulte que ses parents**

J'autorise l'encadrement à prendre la décision d'intervenir en cas d'accident lors des entraînements et des déplacements du Club.

Je certifie que mon enfant et moi-même avons pris connaissance du règlement intérieur régissant l'USNSP-A. Nom du médecin de famille

À : le : / /

SIGNATURE DES PARENTS

SIGNATURE DE L'ATHLETE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB D'ATHLÉTISME - USNSP-A

- Article 1 : Chaque sportif doit avoir réglé sa cotisation à l'USNSP-A et remettre un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme.
- Article 2 : Tout sportif se doit de respecter l'environnement et les matériels mis à sa disposition lors des entraînements et des compétitions. (En cas de non-respect, il sera réclamé au responsable le règlement du bien endommagé).
- Article 3 : Tout sportif doit venir aux entraînements en tenue adaptée et porter le maillot du club lors des compétitions.
- Article 4 : Lors des séances d'entraînement, aucune présence dans les vestiaires ne sera autorisée.
- Article 5 : Le respect d'autrui (sportif, entraîneur, supporter), la politesse sont autant d'obligations inscrites au règlement intérieur.
- Article 6 : En cas de vol ou de pertes d'objet de valeur (téléphone portable, bijoux, MP3 ...), l'USNSPA décline toute responsabilité.
- Article 7 : Pour les compétitions une convocation est remise à chaque athlète qui devra confirmer sa participation afin que le club (entraîneurs, parents) s'organise pour le transport.

Dans le cas du non-respect de ce règlement intérieur, les parents seront informés oralement par les entraîneurs ou le président du club et si récidive, l'enfant pourra être exclu.

LE BUREAU

Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme : _____

Né(e) le : / / Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____ ,le /



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Article 2.1.2 des Rés:liements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.

INFORMATIONS - RENSEIGNEMENTS

Adresse du stade

Stade Intercommunal de la région de Nemours/ Saint-Pierre 41 avenue
d'Ormesson
77140 Saint-Pierre les Nemours

Site internet

<http://www.athle-nemours-saint-pierre.com>

Personnes à contacter en cas de problème:

Le président

BLANCHARD Philippe : 01.60.74.75.89 ou 06.13.87.83.20

b.bernadette@sfr.fr

Tiemblo René 06.32.65.03.80 ou 01 64 28 47 64

PRECERUTTI Michel : 06.82.36.14.53

EQUIPEMENT PROPOSE POUR LA SAISON 2015-2016

Ces équipements remplaceront le maillot du club pour ceux qui veulent ces équipements, il y aura une participation du club à la hauteur de 25 euros sur la brassière, le maillot hors stade et la combinaison.

Tous ces équipements seront visibles tout le mois de septembre au stade.
Il faudra demander à Tiemblo Michaël.

Les équipements sont les suivants :



Brassière light pour femme au couleur du club.

Taille : 3XS à 3XL

Proposé pour la catégorie Benjamine à Vétérane.

Prix : 21.06 € ttc soit 0 €



Maillot du groupe hors stade au couleur du club.

Taille : 3XS à 3XL

Proposé pour la catégorie cadet (te) à vétéran (e)

Prix : 37.26 € ttc soit 12.26 €



Combinaison au couleur du club.

Taille : XS à 5XL

Proposé de la catégorie Minime à vétéran

Prix : 58.62 € ttc soit **33.62 €**

Nous proposons également cette année un jogging du club.

Ce jogging sera à la charge des athlètes et disponible jusqu'à fin 2018.



Jogging du club avec une broderie du logo du club sur le cœur.

Taille : 10 ans à 4XL

Proposé de la catégorie benjamin (e) à vétéran (e)

Prix : 46 € ttc

Il est possible de mixer les tailles par exemple, un pantalon taille « M » et une veste taille « L ».

Concernant tous ces équipements, le chèque devra être impérativement donné en même temps que la feuille de commande suivante.

Feuille de commande

Remplir la feuille et **joindre le chèque à cette feuille.**

Une fois que la commande est passée, il est impossible d'annuler sa commande.

Nom : Prénom : Catégorie :

.....

Date de naissance :

EQUIPEMENT	PRIX	QUANTITE	TAILLE
brassière	0 €		
maillot HS	12,26 €		
combinaison	33,62 €		
Jogging	46 €		
total	€		

Cette feuille sera à rendre avant la fin du mois d'octobre soit à Tiemblo michael ou à Blanchard Philippe.